**Mesures de lutte contre le bruit et l’insécurité dans le Mollendruz / cb**

Suite aux situations accidentogène provoquées par le comportement inadéquat de motocyclistes, ainsi qu’un agacement face au bruit et un sentiment d’insécurité des populations et d’un nombre d’accidents important sur l’ensemble du tronçon et principalement au niveau de certains virages (période 2015-2019), les communes de la Vallée et de Mont-la-Ville ont interpellés l’Etat de Vaud.

Entre 2015 et 2019, l’axe a connu 52 accidents qui ont été recensés par la police

cantonale sur les tronçon hors localité ; 42 % d’entre eux concernaient des motards ; tous les accidents avec motards ont donnés lieu à un ou plusieurs blessés et 25 % des accidents de motos étaient dû à une faute de maniement.

Les traçages de l’année dernière délivrent les premiers résultats.

Les buts étaient :

• Augmenter la sécurité globale de l’axe en diminuant la probabilité de chocs en courbe et les pratiques de vitesses élevées ;

• Accompagner les motocyclistes à adopter une conduite plus souple donnant un sentiment de sécurité accru pour les autres usagers de la chaussée (automobilistes et cyclistes) ;

• Contribuer à la réduction du bruit routier avec l’effet de réduction des vitesses et des accélérations qui est attendu.

A ce jour, une amélioration de 42% du comportement des usagers a été relevée par vidéo. En revanche, en ce qui concerne le bruit et la vitesse, peu voire pas d’amélioration. D’autres mesures seront prises avec des contrôles plus fréquents et des journées de sensibilisation.

**Planification énergétique / cb**

La planification énergétique territoriale a été introduite dans la révision de la loi vaudoise sur l’énergie (LVLEne) entrée en vigueur au 1er juillet 2014 et révisée partiellement le 1er septembre 2021. La planification énergétique territoriale de la Vallée permettra de coordonner l’approvisionnement énergétique et de l’adapter au développement structurel de nos communes. Elle servira de base pour optimiser l'approvisionnement en chaleur et l'organiser dans une optique à long terme.

Les objectifs :

* Maîtriser la situation énergétique communale
* Établir une image de la situation actuelle du parc bâti
* Augmenter la part d’utilisation des énergies renouvelables
* Identifier, confirmer ou infirmer, des projets de réseau de chauffage à distance
* Respecter l’application des lois et directives énergétiques
* Assurer la coordination avec l’aménagement du territoire
* Disposer d’objectifs taillés sur mesure et d’actions stratégiques
* Favoriser l’économie locale, en particulier dans le domaine du bâtiment
* Disposer des bases de communication pour dialoguer avec ses citoyens

**Municipalité et bureau Yvorne / cb**

En date du mercredi 10 mai 2023, nous recevions nos collègues d’Yvorne pour la désormais traditionnelle séance extramuros. Si la matinée était dévolue à une séance de municipalité, les membres présents du bureau ont eu droit à une visite du musée du vacherin, puis nous nous sommes retrouvés pour l’apéritif et le repas avant de prendre congé de nos amis jusqu’à la prochaine qui était samedi dernier dans le cadre de la journée des communes vaudoises et cet automne pour les vendanges.

**Présentation PDRZA / cb**

Le mardi 16 mai 2023, les trois communes de la Vallée se sont données rendez-vous à la grande salle des Bioux pour la présentation du futur plan directeur régional des zones d’activités (PDRZA). Une cinquantaine de personnes ont pris part à cette présentation en présence de Mesdames Christelle Luisier Brodard présidente du Conseil d’Etat Vaudois et Madame Isabelle Moret conseillère d’Etat.

**Bancomat BCV du Pont / cb**

Dans la nuit de vendredi à samedi du 26 au 27 mai aux alentours de 3h45, le distributeur de billets à la gare du Pont a été vandalisé. Trois véhicules stationnés à proximité ont fini en feu.

10 places de parcs de détruites, les deux bornes de recharges, les candélabres, la pelouse et la signalisation ont été mis à mal occasionnant de lourds dégâts. Malheureusement, le prestataire suite au 4ème cambriolages depuis 2019 ont décidé de retirer cet appareil. Nous étudions d’autres opportunités, mais cela va être difficile.

**Soirée des 18 ans Vallée de Joux / cb**

Le vendredi 2 juin 2023, nous avons accueilli les 18 et 19 ans de la Vallée avec en orateur M. René Prêtre. Soirée très appréciée par vos autorités et nos jeunes adultes de la Vallée.

**Camandona Carlin / cb**

Début juin, la direction de Camandona a sollicité une entrevue pour nous annoncer l’absorption de Carlin au sein de leur entreprise mère, ainsi que l’abandon de certains actifs sur l’Abbaye et le Lieu pour se concentrer sur le site du Brassus où des travaux sont à la mise à l’enquête.

La bonne nouvelle se trouve dans l’abandon du concassage Sur-la-Rose. Les bitumeux seront traités sur leur site de Daillens et le solde au Brassus.

**Bus Santé au Pont du 3 au 5 juillet / pb**

Comme les années précédentes le Bus d’Unisanté sera à nouveau présent au Pont sur le parking de la Gare du 3 au 5 juillet prochain.

Cette action s’inscrivant dans la cadre de la prévention permet à la population par l’établissement d’un bilan de santé, de dépister les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires.

Les personnes intéressées sont invitées à s’inscrire sur le site : bus.unisante.ch ou par téléphone au 021 545 24 63.

La consultation se déroule en deux parties : des analyses et des conseils santé, sa durée est de 30 minutes et de coût de 40 francs.

**Mesures projet Rougequeue Front Blanc / pb**

La Municipalité a débuté la mise en place des différentes mesures sur les parcelles dont elle est propriétaire. Celles-ci sont par exemple : favoriser les surfaces actuellement tondues en prairies fleuries, planter des arbustes et buissons indigènes, poser des nichoirs, arracher les plantes invasives. Elle incite également sa population à ne plus utiliser les pesticides dans les potagers et les vergers.

Les employés de la voirie ont participé à une formation ce 16 mai dernier sur la gestion différenciée des espaces verts communaux. D’autre part, la Municipalité de L’Abbaye a signé une charte et s’engage donc à mener ces actions.

Par ces différentes mesures, la Municipalité vise à faire prendre conscience à ses habitants qu’il est possible de modifier nos comportements par des gestes simples qui certes bouleversent peut-être certains de nos habitudes, mais dont le but est de favoriser le maintien de notre environnement.

**Risques liés aux loups / pb**

Depuis la toute récente montée pour les estivages dans les chalets propriétés de la Commune de L’Abbaye, les attaques de loups ont repris mais cette fois-ci à un rythme bien moins espacé que celles de l’année 2022. Celles-ci ont débutées le jour même des montées, sont quasi hebdomadaire et ne se font plus exclusivement la nuit.

Les bergers sont sous tension, les amodiataires désemparés, ne sachant comment et quoi faire face à cette situation qui s’amplifie et qui manifestement est absence de tout contrôle.

Le comportement du bétail a littéralement changé, les bêtes réagissent de manière inappropriée voire de manière inédite même envers leurs propriétaires.

Hormis ces constats accablants, face à l’absence de précisions quant aux responsabilités en cas de comportements imprévisibles du (des) loup (s) ou du bétail, la Municipalité dans sa séance du 12 mai a décidé de ne plus accorder des autorisations pour des campements sur les parcelles des alpages, des forêts aux scouts ou aux autres organismes qui nous solliciteraient.